

**Ecole Maternelle Marc BLOCH**  
**93, rue Chevreul 69007 LYON**  
**Tel : 04 78 69 15 72 Mail : [mat7.mace@mairie-lyon.fr](mailto:mat7.mace@mairie-lyon.fr)**

**Compte-rendu du conseil d'école du**  
**Lundi 25 juin 2018**

Participants	Présent	Absent	Excusé	Destinataire du CR
<b>ENSEIGNANTES</b>				
CL1 DOMON Sophie	x			x
CL2 FOREST Meryl	x			x
CL3 HEUZE Claire	x			x
CL3 JEAN-JACQUES Emeline	x			x
CL4 CANO Céline			X	x
CL4 LECUYER Elise			X	x
CL5 GENDRE Muriel	x			x
CL6 DUMONT Elise	x			x
CL7 FAGES Violène	x			x
CL8 BUFFAUD Elise	x			x
CL9 DUPEUBLE Neïla	x			x
CL10 MOUTON Cécile	x			x
CL11 CREPIN Peggy	x			x
Direction URBANI Jane			X	x
<b>ATSEM</b>				
CL1 ROQUELAURE Sandra	x			x
CL2 ARRAULT Léa			X	x
CL3 PISCAGLIA Jessica			X	x
CL4 BRUYERE Aurélie			X	x
CL5 DAUTREVAUX Aurélien			X	x
CL6 FUCHEZ Déborah	x			x
CL7 ABEKHOUKH Fadila			X	x
CL8 VEYRON Catherine	x			x
CL9 DELAHOUGUE Emilie			X	x
CL10 CHAPUIS Axelle	x			x
CL11 TRUPIA Séverine			X	x
<b>Inspecteur de l'éducation Nationale</b>				
M. LARGE Eric			X	x
<b>Représentant de la mairie Lyon 7<sup>e</sup></b>				
M. DA COSTA Paulo			X	x
Mme PERRIN Lucile			X	x
<b>Représentant RASED</b>				
Mme SASSOLAS Amandine (Maîtresse G)			X	x
<b>DDEN</b>				
Mme BERNIZET			X	x
M. PHILIPPON	x			x
<b>ALAE</b>				
Mme MARCHAL Claire	x			x
<b>Service médico-social de la ville de Lyon</b>				
Mme RONZIERE Yolande, infirmière			X	x
Mme CHEPTOU Laure, assistante sociale			X	x
<b>Parents d'élèves</b>				
ALOULEN Hind	x			x
BERNE Christophe	x			x
CHIABAUT Nicolas	x			x
DURET Aurélien	x			x
LORCHAT Guillaume	x			x
PERONNET Stéphanie	x			x

## 1. Inscriptions scolaires et périscolaires

- ✓ Effectifs école :

A ce jour, après ouverture de la liste d'attente et de la 11<sup>e</sup> classe.

PS : 103 inscrits

MS : 119 inscrits

GS : 119 inscrits

Total : 341

Capacité max : 340

- ✓ Effectifs en cantine : pas d'information, mais sans doute autour de 320.
- ✓ Effectifs garderie : inscriptions en cours à la Mairie ou par internet.
- ✓ Effectifs Mercredi matin : environ 130 enfants selon les estimations de Mme MARCHAL. Sûrement moins que les vendredis après-m.

## 2. Prévisions d'effectifs et d'organisation pédagogique à la rentrée 2018

*(Sauf nouvelle évolution des effectifs pendant l'été)*

- 3 classes de PS : CI3 : Claire Heuze, CI5 : Muriel Gendre, CI 6 : Elise Dumont
- 1 classe de PS/MS : CI1 : Sophie Domon
- 3 classes de MS : CI 2 : Meryl Forest, CI 4 : Nadia PASCAL et un collègue nommé en juillet, CI7 : Violène Fages
- 3 classes de GS : CI 8 : Elise Buffaud, CI9 : Neila Dupeuble, CI 11 : Peggy Crepin
- 1 classe de PS/GS : avec 6 PS et 24 GS, conduite par Cécile Mouton (CI10)

Cette année encore, les décroissements ne pourront pas être mis en place à la rentrée 2018, le maintien de la 11<sup>e</sup> rendant impossible cette organisation pédagogique. Les parents souhaitent rappeler l'engagement de la mairie de ramener les effectifs à 10 classes à la rentrée 2019-2020. Afin d'alléger les effectifs en couchette, il sera possible **pour les enfants de PS** qui ne mangent pas à la cantine, de revenir à 15h à l'école.

Le portail de l'école sera ouvert à 15h et ils seront conduits par leurs parents dans leurs classes respectives.

**Pas de possibilité de déposer les enfants à 13h30 à l'école.**

## 3. Rythmes scolaires rentrée 2018

**[FCPE]- Peut-on avoir des précisions sur les horaires de l'école et des temps périscolaires ? Début de la garderie finalement à 7h20 ? Retour des enfants possible dès 13h20 ? Temps périscolaire de 16h45 à 17h30 ou 17h45 ?**

Horaires de l'école, semaine de 4 jours :

- **Classe : les lundi – mardi – jeudi – vendredi :**
  - Matin : 08h30-12h00
  - Après-midi : 14h15-16h45

**Pas de possibilité de déposer votre enfant à l'école à 13h30 s'il ne déjeune pas à la cantine.**

- Garderie le matin de 7h50 à 8h10 : cumul matin et soir fortement déconseillé. Suppression de la garderie de 7h20 à 7h50. Pas de solution proposée par la mairie sur ce créneau.
- Périscolaire : possibilité d'inscrire les enfants à des activités après la classe (payant) :
  - de 16h45 à 17h30 : « **Après la classe** » (**inscription forfaitaire à l'année**)

- de 17h30 à 18h30 : « **La fin d'Aprèm** » (Facturation à l'heure selon un calendrier établi à l'avance)

La date de démarrage de la garderie du matin et du périscolaire sera à priori 3 jours après la rentrée (date inconnue à ce jour).

**L'encadrement est de 1 adulte pour 14 enfants sur les 2 temps périscolaires.**

**Pas de possibilité de récupérer votre enfant avant 17h30 ou 18h30**, mais un temps de battement sera prévu pour pouvoir récupérer des enfants en maternelle et élémentaire.

- Le mercredi matin (08h30-12h00) (payant) : Possibilité d'inscrire les enfants à des activités extrascolaires. Inscription à l'année ou peut-être au semestre.

Le taux d'encadrement sera d'1 adulte pour 8 enfants le mercredi matin.

La fréquentation sera probablement inférieure aux vendredis aprèm : Les nouveaux horaires, et en particulier la suppression de la garderie de 12h à 12h30 ne permettront pas aux parents qui travaillent le mercredi matin de venir récupérer leurs enfants en temps et en heure. Certains parents devront trouver une autre solution de garde.

#### **4. Modification du règlement intérieur de l'école en vue de la rentrée 2018**

Changement des horaires d'école et ouverture du portail :

- Le matin :
  - Ouverture du portail de 08h20 à 8h35. A 08h35 plus aucun parent ne rentre.
  - Récupération des enfants au portail entre 08h35 et 8h40.
  - Réouverture du portail de 11h50 à 12h00 pour récupérer les enfants qui ne déjeunent pas à la cantine.
- L'après-midi :
  - Ouverture du portail à 14h05 jusqu'à 14h15 pour déposer les enfants en classe
  - Ouverture du portail à 16h35 jusqu'à 16h45 pour récupérer les enfants après la classe

Le nouveau règlement de l'école pour la rentrée 2018 est adopté par 21 voix (0 vote contre – 0 abstention)

#### **5. Liaison GS /CP, préparation rentrée des PS**

Visites de classes de CP à Marc BLOCH.

Toutes les GS : 28 mai course d'endurance

Toutes les GS : 19 juin Course d'orientation

Toutes les GS : 2 juillet, Olympiades, avec les CM2

Visite de l'école élémentaire des GIRONDINS le mardi 19 juin 2018 (5 élèves concernés)

Réunion parents des futurs CP le jeudi 28 juin à 18h00 dans le réfectoire élémentaire

Déjeuner au self le jeudi 21 juin pour les GS

Préparation rentrée PS :

Temps passerelles avec les crèches Chevreul et Saint-Lazare durant les mois de mai et juin, des enfants de la crèche sont venus dans les classes de PS pendant 1 heure afin de découvrir l'école.

Découverte d'une classe de PS le soir de 16h45 à 17h15 pour permettre aux futurs PS de découvrir une classe avec leurs parents.

Le mardi 3 juillet à 18h : réunion à l'attention des parents des futurs PS.

#### **6. Sorties scolaires de fin d'année**

- Visite de la ferme le jeudi 31 mai à Saint Pierre de Chandieu par les 4 classes de PS
- Atelier BLAST : Classes 2 et 7 le 19 juin et Classes 4 et 9 le 21 juin
- Cueillette à Fleurieu sur l'Arbresle pour les MS :
  - Mardi 26 juin : classes 2 et 7
  - Jeudi 28 juin : classes 4 et 9

- Visite du Vieux Lyon : 3 classes de GS
- Sorties USEP : CROSS pour les MS et GS au Parc Parilly
- Olympiades au Parc Blandan pour les classes de GS et CM2 le lundi 2 juillet

#### **Spectacles de fin d'année :**

- **Classes 7 et 2 : mardi 19 juin**
- **Classes 8 et 9 : jeudi 21 juin**
- **Classes 1 et 3 : mardi 26 juin**
- **Classe 4 : jeudi 28 juin**
- **Classes 10 et 11 : jeudi 5 juillet**

#### **7. Commission de sécurité du 30 mai 2018**

Avis favorable de la commission de sécurité.

Dernier exercice sera effectué la dernière semaine d'école.

#### **8. Point sur les travaux:**

**[FCPE]- Qu'en est-il des travaux concernant le préau, les ombrages sur les fenêtres, la sécurité dans l'école (bandes antidérapantes) ?**

#### **Mail de M. DA COSTA en date du vendredi 22 juin adressé au parents d'élèves élus :**

*Suite à notre rencontre à la Mairie, je vous informe que cet été, l'école Marc Bloch maternelle bénéficiera des interventions suivantes :*

- *Pose de films anti chaleur ;*
- *Pose de bandes antidérapantes sur l'escalier glissant ;*
- *Mise aux normes des WC PMR suite à l'évolution de la réglementation. Il est prévu dans la même opération un ajout de lave-mains et une réorganisation de l'espace ;*
- *Ajout d'un bouton gardien au niveau de l'interphone et report sur téléphone portable gardien ;*
- *Sécurisation de la sortie de secours pour maîtriser les flux en cas d'évacuation (problème révélé lors des exercices d'évacuation). Le Grand Lyon s'est engagé à installer 4 barrières supplémentaires cet été :*

**Courrier de M. CORRAZOL : pose d'un visiophone à l'école maternelle.**

**Rien de sûr à propos du préau, malgré l'engagement de la mairie de le réaliser cette année 2018 sur une dotation Maire Lyon7.**

#### **9. Fête de l'école**

Vendredi 29 juin de 18h à 20h dans la cour de l'école élémentaire.

#### **10. Calendrier scolaire 2018-2019**

Rentrée des classes le lundi 3 septembre 2018 ;

- Rentrée échelonnée pour les classes de PS uniquement (pas de cantine ni de garderie pour les PS durant la 1ère semaine d'école)

Vacances d'automne : du samedi 20 octobre au dimanche 4 novembre 2018 inclus

Vacances de Noël : du samedi 22 décembre au dimanche 6 janvier 2019 inclus

Vacances d'hiver : du samedi 16 février au dimanche 3 mars 2019 inclus

Vacances de printemps : du samedi 13 avril au dimanche 28 avril 2019 inclus

Vacances d'été : A partir du samedi 6 juillet 2019

**[FCPE]- Problème d'approvisionnement concernant les sanitaires (papier hygiénique)**

Commandes trois par an. Problème de réapprovisionnement dû à un vol de papier hygiénique qui a entraîné une pénurie entre 2 commandes.

**[FCPE]- Problème de gestion des enfants lors des grèves de cantine.**

Pendant la grève de cantine de 2 semaines consécutives qui a eu lieu du 4/06/18 au 15/06/18, les parents FCPE ont demandé à la mairie l'autorisation d'occuper l'école pour faire pique-niquer un certain nombre d'enfants. Solution acceptée par la mairie, sous réserve d'un taux d'encadrement bénévole « suffisant » des parents. La MJC a proposé un soutien complémentaire pour accueillir 80 enfants supplémentaires dans ses locaux, toujours avec des parents encadrants. L'organisation n'a pas eu le temps d'être rôdée cette fois ci, mais la solution est prête pour d'éventuelles futures périodes de grèves. Le temps de réponse de la part de la mairie dans ce cas est de 48h, donc il faudra réagir dès le dépôt d'un préavis.

**[FCPE]- Remarque concernant la sécurité des enfants, lors du temps périscolaire personne ne demande qui vient chercher l'enfant. Il n'y aurait pas de vérification d'identité selon une maman.**

Ceci semble être un cas isolé.